

FICHE DE DONNEES DE SECURITE Directive 91/155/CEE

FOULAGE SP 1

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA COMPAGNIE

Désignation Commerciale	FOULAGE SP 1
Fournisseur	CHABBERT CHIMIE SARL Le Causse – Espace Initiative 81290 LABRUGUIERE (France) Tél. 33 (0)5 63 74.26.77 Fax. 33 (0)5 63 74.26.78

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Mélange : Alcool gras éthoxylé, alkanolamide
d'acides gras végétaux, polyalcool, conservateur

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Pas de risques spécifiques connus à notre
connaissance.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau :	laver à l'eau et au savon.
Contact avec les yeux :	rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 minutes et consulter un spécialiste.
En cas d'ingestion :	Alerter un médecin.

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens recommandés : poudre, neige carbonique.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Protection de l'environnement :	Ne pas déverser à l'égout.
Nettoyage :	Enlever avec une matière absorbante. Recueillir dans un récipient approprié. Incinérer.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	Selon les bonnes pratiques industrielles
Stockage :	Pas de mesures spéciales.
Matériaux de stockage :	Récipients en plastique

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures individuelles :	Port des gants et des lunettes.
-------------------------	---------------------------------

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect physique :	Liquide jaune, sirupeux
PH :	8.5 environ (1% dans l'eau)
Point éclair :	>100°C
Masse volumique :	1.0 g /cm ³ à 20°C
Solubilité :	Soluble dans l'eau

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :	Stable dans les conditions normales.
Matières à éviter :	Les métaux alcalins, halogènes, peroxydes, acides forts, isocyanates...
Produits de décomposition dangereux :	Fumées acres et irritantes.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Pas de données actuellement disponibles

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets sur l'environnement : Agent moussant
Biodégradabilité > 90 % selon norme NF T 73-270

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux règlements et arrêtés
Préfectoraux en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symbole : Xi – IRRITANT
Phase de risque : R36/38 – Irritant pour la peau et les yeux.
Conseil de prudence : S26 – En cas de contact avec les yeux, laver
immédiatement et abondamment avec de l'eau et
consulter un spécialiste.

16. AUTRES INFORMATIONS

Usages : Agent de foulage en industrie textile

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date mentionnée et sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit

N° de version : 0001

Date de révision : 08.1999